

Accord de partenariat stratégique entre Saf-Holland et Lohr Industrie

jeudi, 13 juin 2019

Le groupe Saf-Holland et la société Lohr Industrie ont signé le 16 mai 2019 un contrat de partenariat stratégique pour le développement d'essieux électriques de remorques.



« Développé conjointement par les deux entreprises, l'essieu électrique de remorque Axéal (Axle Electric Assist Lohr) fonctionne de manière totalement indépendante de la propulsion principale du tracteur, auquel il fournit une assistance lors de l'accélération et du freinage par récupération d'énergie. Cette assistance permet d'améliorer le confort de conduite du tracteur et d'augmenter ses performances en réduisant la consommation de carburant de l'ordre de 15 % », explique les partenaires.

Il est à remarquer qu'à l'arrêt, le moteur électrique peut être déconnecté de la transmission pour entraîner des systèmes périphériques. Le rôle de Saf-Holland est d'apporter son système TRAKE, un essieu de remorque qui permet de charger et décharger des véhicules de nuit dans les zones urbaines, permettant aux camion et remorque d'être en conformité sur le plan des émissions de bruit et de gaz d'échappement.

Saf-Holland aide à respecter la réglementation

Les premières applications à bénéficier de ce système pour tests sont donc des semi-remorques destinées au transport de voitures. Prochainement, d'autres véhicules seront livrés équipés à la société américaine Virginia Transport et à la sud-africaine KDG Logistics, toujours pour tests. Lohr proposera aussi de son côté Axéal aux transporteurs de véhicules dès le second semestre 2019.

« Cette coopération est un excellent exemple d'échange ciblé de savoir-faire et marque une étape décisive dans l'utilisation en série de notre essieu électrique de remorque TRAKe. Nous nous engageons ainsi à aider nos clients à réduire le coût total de possession et à respecter les règles de plus en plus strictes en matière d'émissions de bruit et de gaz d'échappement », assure Alexander Geis, CEO de Saf-Holland. La coopération entre les 2 marques est prévue pour 10 ans.

© Apres-Vente-Auto.com © Reproduction interdite